



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 avril 2023 — N° 30

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, propose que le principe du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion de Mme Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, est ajourné.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi modifiant principalement certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public.

Après débat, le rapport est adopté.

4 avril 2023

Adoption

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, propose que le projet de loi n° 13, Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York , soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 13 est adopté.

À 11 h 57, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

Les travaux reprennent à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mélanie Deslongchamps, directrice générale de l'organisme Agiro.

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner la fête de l'indépendance de la Grèce.

4 avril 2023

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner la création d'un comité du bonheur à l'Hôpital Anna-Laberge.

Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) fait une déclaration afin d'appuyer les demandes du regroupement Inter-CEP, L'Alliance des centres d'éducation populaire.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture d'un service de garde éducatif dans la municipalité de Grand-Saint-Esprit.

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de l'organisme Les danseurs et musiciens de l'île Jésus inc.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire de la Fédération 15, Cercles de fermières de l'Outaouais.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'autisme.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Yves Zahra, directeur général de Tourisme Centre-du-Québec.

4 avril 2023

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Fondation du cégep de Sorel-Tracy.

À 13 h 52, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 février 2023 par Mme Rizqy (Saint-Laurent) concernant la mise en place de mesures visant à accroître la sécurité piétonne.

(Dépôt n° 488-20230404)

Mme la présidente dépose :

Les prévisions budgétaires 2023-2024 et le rapport financier préliminaire 2022-2023 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;

(Dépôt n° 489-20230404)

4 avril 2023

Le rapport du Directeur général des élections du Québec intitulé *Financement politique : Bilan et perspectives 2022*;

(Dépôt n° 490-20230404)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Marissal (Rosemont) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 5 avril 2023, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 491-20230404)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 930 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'installation d'une IRM fixe à l'hôpital de La Malbaie.

(Dépôt n° 492-20230404)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 39^e anniversaire du Mois de l'autisme ayant comme thème : « Faisons briller l'autisme dans toute sa diversité »;

4 avril 2023

QU'elle rappelle que sensibiliser la population est un travail important qui doit être soutenu tous les jours, et ce, afin de briser les préjugés;

QU'elle rappelle qu'une personne autiste a les mêmes droits que tout le monde et que sa différence est un atout pour notre société, et non une contrainte;

QU'elle reconnaisse que les besoins des personnes autistes et de leur famille sont grands, et qu'il est important d'être mobilisé toute l'année pour les soutenir;

QU'elle reconnaisse l'importance d'agir étant donné qu'au Québec, environ un enfant sur 68 reçoit un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme chaque année;

QU'elle demande au gouvernement de poursuivre les investissements pour répondre à leurs besoins immédiats;

QU'enfin, elle demande au gouvernement d'assurer un devoir d'exemplarité en matière d'inclusion et de participation active des personnes autistes à notre société.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que les drag-queens ne devraient, en aucune circonstance, faire face à des insultes violentes, à de l'intolérance et à de la haine pour leur participation à la lecture de contes pour enfants;

4 avril 2023

QU'elle reconnaisse que le fait d'exposer les enfants à la différence contribue à faire du Québec un exemple de l'égalité et de l'équité pour les communautés de la pluralité de genre à travers le monde;

QU'elle déplore la montée des propos haineux et discriminatoires envers les personnes de la communauté LGBTQI2S+ dans la sphère publique québécoise.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 47 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le remboursement des trop-perçus d'Hydro-Québec entre 2005 et 2017; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre de la Santé, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte qu'environ deux Québécois sur cinq recevront un diagnostic de cancer au cours de leur vie;

QU'elle reconnaisse que plusieurs Québécois sont directement touchés par le cancer et sont solidaires de tous ceux et celles qui connaissent ou ont connu la maladie;

4 avril 2023

QU'elle souligne que la campagne de la jonquille permet de recueillir des fonds pour investir dans des projets de recherche qui changeront l'avenir de la lutte au cancer et permet de développer un réseau d'aide qui améliore la vie des personnes atteintes de cancer;

QU'elle prenne acte que la jonquille est un symbole de force, de courage et de vie pour les personnes atteintes de cancer et qu'elle rallie les communautés en les incitant à faire du bénévolat et à donner à la Société canadienne du cancer;

QUE l'Assemblée nationale du Québec encourage tous les Québécoises et Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer à l'occasion de la campagne de la jonquille de la Société canadienne du cancer;

QUE l'Assemblée nationale du Québec reconnaisse le mois d'avril comme le mois de la Jonquille et de la sensibilisation au cancer.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux.

4 avril 2023

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'atténuation des nuisances sonores à l'Esplanade du Parc olympique;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séances de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la langue française au collégial et sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la construction d'une école secondaire à Val-des-Monts;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'augmentation de la compensation financière aux ressources de type familial à l'adulte pour contrer l'inflation.

4 avril 2023

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 5 avril 2023, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Marissal (Rosemont).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la mission fondamentale des centres locaux de services communautaires (CLSC) inclut la prestation de services à la population locale en fonction de leurs besoins dans leur milieu de vie, à l'école, au travail ou à domicile;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de maintenir l'intégralité de la mission actuelle des CLSC dans le projet de loi n° 15, notamment la responsabilité populationnelle.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de Mme Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, proposant que le principe du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 11 est adopté.

4 avril 2023

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 11 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

À 15 h 57, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) à Mme Proulx, ministre du Tourisme, portant sur le sujet suivant : « l'impact de la pénurie de main-d'œuvre sur le secteur touristique ».

À 18 h 40, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 avril 2023, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 4 avril 2023, à 11 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, le représentant du premier ministre, de Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), la représentante du chef de l'opposition officielle, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 3 Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives

La Présidente

NATHALIE ROY

4 avril 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil):

(Vote n° 47)

POUR - 109

Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boutin (CAQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Massé (QS)	(Dubuc)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)	